11 Novembre 2018

Si vous possédez des lettres photos, documents, objets... relatifs à cette période, à prêter pour une exposition, veuillez le signaler à la Mairie.

Le 11 novembre 1918 à 11h, le clairon sonnait l'armistice sur les champs de bataille du nord de la France, mettant un terme à plus de quatre années d'une guerre terrible qui a profondément marqué notre territoire et pesé sur ses capacités de développement.

Le 11 novembre prochain la Commune souhaite en marquer le centenaire par des manifestions à la hauteur du sacrifice imposé à ses enfants.

Des costumes de poilus ont d'ores et déjà été retenus auprès de la fresque de Bridiers : les volontaires pour le défilé seront les bienvenus, mais ce sont surtout les suggestions d'animation qui sont attendues, afin de permettre l'organisation de réunions de préparation dès le printemps. Merci.

Taxe abris de jardin

Il existe différentes démarches à effectuer selon la surface et la hauteur de votre future **cabane de jardin**. Une fois calculée, voici la règlementation que vous devrez respecter :

Surface de l'abri de jardin	Hauteur totale depuis le sol ≤ 12m	Hauteur depuis le sol > 12m
Emprise au sol et surface de plancher ≤ à 5m²	Aucune déclaration nécessaire	Déclaration de travaux
Emprise au sol et surface de plancher entre 5m² et 20m²	Déclaration de travaux	Permis de construire
Emprise au sol et surface de plancher > 20m²	Permis de construire	Permis de construire

Page Facebook

Une page Facebook a été créé, vous pouvez la retrouver à

« Commune de Fursac »



Budget

Lors de sa dernière séance de travail, la commission a analysé les données d'exécution du Budget Principal 2017 telles qu'arrêtées au 15 janvier 2018 et donc encore provisoires. Les recettes sont constatées à 2 565 119,71€ soit 107,36 % des prévisions (+179 376,31€), les charges à 1 265727,28€ (53,06 % des prévisions) : elles permettent de dégager un résultat à reporter de l'ordre de 1 250 000€ supérieur à celui de 2016 (1 113 982,40€ de cumul des trois collectivités historiques).

Les traitements chargés des agents représentent 43,98 % des dépenses, les charges de fonctionnement 23,22 %, celles de gestion courante 22,80 % (dont les dépenses de voierie et les diverses cotisations et subventions).

Ce premier exercice, qui a vu des investissements importants -cantine, route de Paulhac ayant bénéficié de DETR (dotation équipement territoires ruraux), conforte la capacité de la commune nouvelle à avancer dans ses projets.

Les comptes détaillés seront disponibles sur le site après leur approbation par le Conseil Municipal de Mars.

Diagnostic

Le Conseil municipal a retenu, lors de sa réunion du 9 janvier, la proposition du Syndicat Départemental des Énergies de la Creuse (SDEC) pour la réalisation d'une étude énergétique de l'ensemble du patrimoine bâti communal.

Ce diagnostic doit évaluer les gisements d'économie d'énergie possibles ainsi que la possibilité de substituer les énergies actuelles par des énergies renouvelables : cette opération a pour objectifs de définir les mesures propres à contenir les conséquences budgétaires des hausses des tarifs de l'électricité et des combustibles fossiles entrées en vigueur depuis le 1^{er} janvier dernier et d'accompagner l'entrée de la commune dans la démarche « territoire à énergie positive », dont le raccourcissement de l'éclairage public constitue les prémices.

PLUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'ex-Com-Com est entré en octobre dernier dans sa phase d'élaboration. Le dossier de présentation en est disponible à l'accueil de la mairie : chacun peut y porter ses questions, ses souhaits ou ses remarques.

Le Plan vise la définition d'un projet cohérent d'aménagement du territoire entre Zones constructibles, surfaces destinées à l'agriculture et zones de protection et de mise en valeur des espaces naturels pour les dix années à venir.

La première réunion du Comité de Pilotage s'est tenue à Aulon le 23 février dernier : deux adjoints en sont membres, Claude Clavé et Jacky Cariat. Ils se tiennent à votre disposition pour toute information sur ce dossier.

Bulletin municipal

Erratum: Quelques erreurs dans le bulletin municipal

Club du livre

La composition du bureau est : Présidente : Brigitte DUDRUT

Vice-présidentes : Claudine REMY & Elisabeth FAUVET

Trésorière : Christiane PICHON

Trésorière adjointe : Marie Christine GUYON

Secrétaire : Sophie CLAVEL

Secrétaire adjointe : Marie Laure BETOLAUD DU COLOMBIER

<u>UNRPA</u>

Notre section UNRPA malgré la disparition de nombreux adhérents et les problèmes de santé continue à fonctionner grâce à notre dynamique bureau. Les activités et les rencontres ont été nombreuses en cette année 2017.

Lundi 9 janvier : Galette des rois Jeudi 24 août : Buffet campagnard
Lundi 16 janvier : Assemblée générale Samedi 7 octobre : Repas des 30 Ans
Dimanche 19 février : Pot au feu Dimanche 26 novembre : Tête de Veau
Lundi 13 mars : Après-midi crêpe Samedi 16 décembre : Repas Noël

Mardi 11 avril : Conférence médicale sur la DMLA

C'est toujours avec plaisir que nous nous retrouvons pour passer ensemble

d'agréables moments.

Un nouveau bureau en ce début d'année 2018

Président : Georges COMBAUD

Vice-Président : Roger JOUANNETAUD

Secrétaire : Ginette LACOUR

Secrétaire adjoint : Solange QUINCAMPOIX

Trésorière : Paulette COMBAUD

Trésorière adjointe : Paulette JOUANNETAUD Commissaires aux comptes : QUINCAMPOIX, VALRY

Réunion d'information montée du débit

Une réunion d'information aura lieu le mardi 20 mars 2018 à 18h à la salle des fêtes pour la montée en débit internet dans les villages de Paulhac, La Roberterie, La Cheirade, Le Puy Gerbon, La Prade, Marliannes, Beauvais, La Chaise, Montfromage, Crépiat, Longvert, Neuville, Les Vergnes, La Bussière et Montigoux.



Les Echos de Fursac N°4

Nouveaux bureaux Mairie

Depuis le 1^{er} février les bureaux du secrétariat de la <u>Mairie de Fursac</u> sont désormais réunis dans l'ex salle des conseils de St Pierre.

Le numéro unique d'appel est le **05.55.63.60.87.**

L'adresse mail est : mairie.fursac@orange.fr

L'ex mairie de St Étienne devient la salle des conseils et de mariage.



Les dates à retenir...

- + Carnaval de l'amicale Laïque : 17 mars
- + Après-midi patois « La Bugeade » : 6 avril 15h
- + Rencontre linguistique : 5 & 6 mai